



cerfa
N° 10170*07

avis d'arrêt de travail

volet 1 : à adresser par l'assuré(e) au service du contrôle médical de sa caisse dans les 48 heures

☒ arrêt de travail initial
☐ prolongation
☐ rechute

identification de l'assuré(e)

nom et prénom SIMONCHARD Sylvie

nom de naissance (s'il est différent)

numéro d'immatriculation 2 8 9 1 1 3 5 1 8 4 9 5 9 2 8

date de naissance 1 1 1 1 1 9 8 9

adresse 31 quai de l'Église 56270 PLOEMEL

situation de l'assuré(e)

☒ activité salariée ☐ activité non salariée ☐ sans emploi ☐ travailleur indépendant

nom ou raison sociale de l'employeur Logistique Arvenne SARL

adresse de l'employeur 117 place Jules Ferry 56890 SAINT-ARÉ

arrêt de travail

arrêt de travail jusqu'au 1 5 1 1 2 0 2 5 inclus

en toutes lettres quinze novembre deux mille vingt-cinq

sorties autorisées : ☒ oui ☐ non

si oui, sorties libres à partir du 2 2 1 0 2 0 2 5 (sauf entre 9 h et 11 h et entre 14 h et 16 h)

éléments d'ordre médical justifiant l'arrêt de travail

Prolongation de la première période [dilatation]

en rapport avec : ☐ une affection de longue durée ☐ un état pathologique résultant de la grossesse ☐ un accident causé par un tiers

identification du praticien

nom et prénom MULLER Josette

identifiant (RPPS) 1 0 1 9 6 2 8 4 7 0 6

n° structure (FINESS) 7 5 0 5 7 7 0 2 5

raison sociale de la structure Hôpital privé Sainte-Aurèle

adresse 87 impasse des Vignes 75008 PARIS

date 2 1 1 0 2 0 2 5

Dr Josette MULLER
Gynécologie-Obstétrique
Hôpital privé Sainte-Aurèle
75008 PARIS
Tél. 01 99 00 29 74 - RPPS 10196284706

Le praticien atteste avoir examiné l'assuré(e). Toute fausse déclaration expose à des sanctions (articles L.114-13 et L.162-1-14 du code de la sécurité sociale, article 441-1 du code pénal). La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de votre organisme d'assurance maladie.